

Agenda Item 4 (c) (ii) (5) - January 23/24

3 janvier 2024

M. Éric Jacob

Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution Autorité des marchés financiers Place de la cité, tour Cominar 2640, boulevard Laurier, 3^e étage Québec (Québec) G1V 5C1 Téléc. : 418-525-9512

c.c.

Christian Beaulieu, directeur principal des opérations d'encadrement de la distribution, AMF Paul Cosgrove, vice-président du conseil d'administration de l'ACIFA Rob Dobbins, secrétaire du conseil d'administration et président du comité exécutif des opérations de l'ACIFA Karyn Kasperski, vice-secrétaire du conseil d'administration et vice-présidente du comité exécutif des opérations de l'ACIFA

Keith Martin, directeur général de l'ACIFA Fabricio Naranjo, partenaire, RSM Canada

Objet : Rapport de l'ACIFA sur les polices régissant les conjoints au Québec

Monsieur, Eric

Le 18 octobre 2023, nous avons eu une réunion virtuelle au cours de laquelle nous avons notamment discuté du nombre de polices régissant les conjoints qui sont encore en vigueur au Québec pour les membres de l'ACIFA. Les membres de l'ACIFA n'offrent plus ces polices au Québec, et depuis 2019, elles se liquident naturellement. Actuellement, la date limite pour l'annulation obligatoire de ces polices est le 1^{er} janvier 2025, date que les membres de l'ACIFA espèrent éviter puisque cela entraînerait une expérience négative pour les consommateurs et nous croyons que cela pourrait entacher la réputation des membres de l'ACIFA, en plus de les exposer à d'autres risques.

Vous m'avez demandé que l'ACIFA prépare un rapport officiel, qui comprend le nombre initial de ces polices en 2019, le nombre de polices liquidées chaque année depuis 2019 et le nombre prévu de polices qui devrait être encore en place d'ici la fin de 2024. Nous avons embauché RSM Canada pour obtenir ces données auprès des membres de l'ACIFA, puis pour les regrouper et les présenter sous forme de rapport officiel. De plus, RSM Canada a projeté le nombre de polices après l'attrition jusqu'à la fin de 2029 pour avoir une idée de l'ampleur de la liquidation de ces polices si la date limite était repoussée.



Agenda Item 4 (c) (ii) (5) - January 23/24

Je suis donc heureux de vous présenter le rapport. Le rapport démontre que les membres de l'ACIFA ont réussi à réduire le nombre de polices en vigueur. Entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2023, le taux d'attrition annuel a été de 9,8 %. Nous prévoyons que d'ici le 31 décembre 2029 (et au-delà), le taux d'attrition sera du même ordre, voire plus élevé. À la fin de 2024, nous projetons que 41 % (ou 367 332) des polices qui étaient en vigueur au début de 2020 auront été éliminées. À la fin de 2029, environ 579 224 polices régissant les conjoints devraient être éliminées, ce qui représente 65 % des données de 2020. Ces chiffres démontrent que la stratégie d'attrition naturelle fonctionne bien puisque le nombre de polices diminue continuellement au fil du temps.

De plus, nous sommes prêts à présenter le rapport lors d'une réunion (en personne ou virtuelle) sur le sujet avec vos collègues et vous. Cette réunion pourrait aussi inclure quelques-uns de mes collègues de l'ACIFA, notamment Keith Martin, directeur général de l'Association, et Fabricio Naranjo, de RSM Canada, qui est le principal partenaire pour ce projet.

Monsieur Jacob, j'ai beaucoup apprécié notre collaboration sur divers sujets au cours de la dernière année, et j'attends de vos nouvelles quant aux prochaines étapes à suivre pour ce dossier important.

Cordialement,

Peter D. Thompson Président du conseil d'administration de l'ACIFA